

Section 0. Avis d'appel d'offres ouvert national

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de l'Élevage des Ruminants (ADER)

Objet : Recrutement d'un prestataire pour l'acheminement des éclats de souches

Référence SIGMAP : S_ADER_121341

AAOON N° : 008./ADER/PRMP/S-PRMP du 04 / 06 /2026

Identification de la procédure : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Élevage des Ruminants (ADER) publié sur le portail web des marchés publics le 09/04/2026 (version 2).
2. L'Agence de Développement de l'Élevage des Ruminants (ADER) sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget au titre de l'année 2026 des fonds du budget national, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire pour l'acheminement des éclats de souches.
3. L'Agence de Développement de l'Élevage des Ruminants (ADER) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les prestations relatives aux logistiques pour l'acheminement des éclats de souches et des plantules en lot unique. Ces prestations sont attendues d'une part dans les zones de collecte des intrants biologiques situées au Sud du Bénin, notamment dans les départements de l'Atlantique, du Zou, du Plateau, du Mono et du Couffo, où seront localisés les multiplicateurs et les pépiniéristes contractés par l'ADER. Les zones de livraison finale sont situées au Nord du pays, dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, de la Donga et des Collines, où se trouvent les aménagements fourragers contractés par l'ADER dans un délai de cinq (05) mois

Aucune variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent

Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics* Email : cokou.dah@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Elevage des Ruminants, sise derrière l'immeuble abritant l'Institut National de la Femme, Deuxième bâtiment dans la rue portail marron, avenue Jean Paul II, 3^{ème} étage bureau à droite dans le couloir; Tél : 01 97 11 67 63, de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes, et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes GMT + 1 (heure locale) tous les jours ouvrables.*
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises :**
 - Exigences techniques et expériences :
 - ❖ être une entreprise intervenant dans le domaine de logistique ou l'organisation de chaînes de transport décentralisées justifié par le registre de commerce ou les statuts.
 - ❖ Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire de services ou co-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026) deux (02) marchés dans le domaine de la logistique ou l'organisation de chaînes de transport décentralisées d'une valeur au moins égal à **quatre-vingt-quinze millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (95 338 983) F CFA HTVA chacun** justifié par l'attestation de bonne fin d'exécution en copie légalisée ou le procès-verbal de réception en copie légalisée assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) signé les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
 - ❖ Ne pas être une entreprise en état de faillite ou de liquidation judiciaire ;
 - ❖ Disposer d'un siège et en fournir la preuve (titre de propriété ou contrat de location avec un plan d'indication clair) ;
 - ❖ Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conforme à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et qualification ;
 - ❖ Disposer de moyens matériels nécessaire à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. (critère d'évaluation et qualification) ;

- Exigences financières :

- ❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025), un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de services au moins égal à **cent quatre-vingt-dix millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (190 677 966) F CFA** justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- ❖ Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de **soixante-seize millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (76 271 186) F CFA**, justifiée par une attestation originale d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : les attestations de bonne fin d'exécution comporteront la référence et l'objet du marché similaire. Les critères de qualification d'ordre financier (chiffre d'affaires moyen annuel et attestation de capacité financière) sont non cumulables.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Exigences techniques et expériences :

- ❖ être une entreprise intervenant dans le domaine de la logistique ou l'organisation de chaînes de transport décentralisées justifié par le registre de commerce ou les statuts.
- ❖ Ne pas être une entreprise en état de faillite ou de liquidation judiciaire ;
- ❖ Disposer d'un siège et en fournir la preuve (titre de propriété ou contrat de location avec un plan d'indication clair) ;
- ❖ Disposer du personnel clé affecté à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (critère d'évaluation et qualification) ;
- ❖ Disposer de personnels d'encadrement technique en logistique, transport, génie rural, gestion, titulaire d'un diplôme BAC + 5 ayant effectivement participé à l'exécution au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), de deux (02) marchés dans le domaine de logistique ou l'organisation des chaînes de transport décentralisée d'une valeur de **quatre-vingt-quinze millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (95 338 983) F CFA HT chacun**, justifié par la copie légalisée de l'attestation de service fait ou de travail ;
- ❖ Disposer du matériel nécessaire à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. (critère d'évaluation et qualification).

• **Exigences financières :**

- ❖ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes ; celles qui n'ont pas encore trois (03) année d'existence fourniront en sus du bilan d'ouverture, les états financiers de leurs années d'exercice dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2 ;
- ❖ Fournir en copie originale une attestation de l'assurance de risques professionnels en cours de validité couvrant la responsabilité civile professionnelle du chef d'entreprise, indiquant l'objet, et délivrée par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant égal à **deux cent neuf millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (209 745 763) F CFA.**
- ❖ Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de soixante-seize millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (76 271 186) F CFA, justifiée par une attestation originale d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : les attestations de bonne fin d'exécution/certificat de travail ou de services faits comporteront la référence et l'objet du marché similaire, à l'exécution duquel le personnel proposé a été associé. Les critères de qualification d'ordre financier (chiffre d'affaires moyen annuel et attestation de capacité financière) sont non cumulables.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **cinq (05) mois.**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 08/06/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats *intéressés* sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Elevage des Ruminants, sise derrière l'immeuble abritant l'Institut National de la Femme, Deuxième bâtiment dans la rue portail marron, avenue Jean Paul II ; 3^{ème} étage, bureau à droite dans le couloir de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes GMT + 1 (heure locale).** Le dossier d'Appel d'Offre sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site Web : <https://www.marches-publics.bj> le cas échéant ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics de l'Agence de Développement de l'élevage des Ruminants (ADER), sise derrière l'immeuble abritant l'Institut National de la Femme, Deuxième bâtiment dans la rue portail marron, avenue Jean Paul II, 3^{ème} étage, bureau à droite dans le couloir* au plus tard le 30 / 06/2026 à 10 heures 00 minutes GMT+1 (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : *Salle de Réunion, sise derrière l'immeuble abritant l'Institut National de la Femme, Deuxième bâtiment dans la rue portail marron, avenue Jean Paul II, 3^{ème} étage, bureau à droite dans le couloir* le même jour à 10 heures 30 minutes GMT+1 (heure locale).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un millions neuf cent six mille sept cent quatre-vingt (1 906 780) FCFA** ; En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres, appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrés par l'Agence de Développement des Petits et Moyennes Entreprises (ADPME)
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou le 04 / 06 /2026

La Personne responsable des marchés publics,



Toussaint K. DAH
Toussaint K. DAH